

Objectif de la lettre :

Transmettre à nos partenaires une information régulière sur nos activités et notre actualité, les services que nous sommes à même de leur proposer ainsi que des points techniques ou réglementaires qu'il nous paraît intéressant de mettre en avant.

Toutes nos lettres peuvent être consultées ou téléchargées sur notre site (rubrique "dossiers en consultation")

Une affaire en cours

La Chambre des métiers a confié à AIM une mission de Maîtrise d'oeuvre en vue de la construction d'un bâtiment de 800 m² à usage de salles d'enseignement et bureaux administratifs à Bourgoin-Jallieu.

Atelier 2B Architecte.



Comment déterminer le groupe FEM / ISO d'un pont roulant

Ci-joint un rappel des principes permettant de déterminer le groupe FEM ou ISO d'un pont roulant.

Un tableau récapitulatif que nous a partagé un de nos partenaires permet de déterminer le groupe suivant plusieurs critères. A noter que ces critères peuvent aussi permettre de définir des classements par éléments du pont roulant :

- L'état de sollicitation permet de définir le groupe de la charpente
- Le facteur de marche et le nombre de démarrage / heure permettent de définir le groupe de la motorisation (qui peut encore se sous-diviser en levage / direction / translation...)

Le Tableau de bord de l'activité

Effectif :
14 personnes
(13 CDI+ 1 contrat
apprentissage)

Nombres d'affaires actives en cours : 33

Dont avants projets : 11

Dont DCE : 10 avec affaires en consultation 5

Dont chantiers : 8

Dont AMO : 4

AUDIT - INGENIERIE - MANAGEMENT DE PROJET

SARL au capital de 30 000 Euros - RCS Vienne B 403 328 651

40, Chemin de Baraban - 38690 CHABONS - tél. : 04-76-65-07-97 / fax : 04-76-65-06-86

mail : contact@aimingenierie.com — site : www.aim-ingenierie.com

Déterminer la classe ISO ou le groupe FEM d'un pont roulant :

La classification se faisait en classification FEM (1Am, 2m, 3M), mais désormais en ISO (1Am = M4, 2m = M5, 3m = M6,...).

Comment déterminer le classement du pont roulant:

Il dépend :

- de l'état de sollicitation (léger, moyen, lourd, très lourd)
- du facteur de marche (temps de fonctionnement)
- du nombre de démarrage par heure

Ces trois critères permettent de définir :

- la classe du pont roulant
- la SWP : Safe Working Period (Période de travail en toute sécurité). Après cette période, une révision générale prescrite par le constructeur est nécessaire.
- le RUN TIME simule la période correspondant à la fin de vie prévisible.

Ci-après un tableau récapitulatif de notre partenaire KONECRANES

KONECRANES
Lifting Businesses™

DETERMINATION D'UN GROUPE F E M

